

MESSAGE

REVUE OFFICIELLE DE L'ACTUALITÉ DE LA FÉDÉRATION DE FRANCE DE MODÉLISME NAVAL

Printemps 2021



LA FEDERATION DE FRANCE DE MODELISME NAVAL EST AFFILIEE à « NAVIGA » (WORLD ORGANISATION FOR MODELSHIPBUILDING AND MODELSHIPSPORT) et à « l'IMBRA » (INTERNATIONALE MODEL BOAT RACING ASSOCIATION)

MESSAGE : Bulletin d'information de la FFMN. **Directeur de la publication** : Jean Pierre BILLET.

Ont participé à la rédaction : JP BILLET, le bureau directeur de la FFMN, S RAYNAL, F LASSERE, Y COSTA

Routage – FFMN



Le mot du président

Bonjour à toutes et tous,

Ce numéro est essentiellement consacré au compte rendu de l'Assemblée Générale tenue le samedi 20 mars. Les obligations de confinement nous ont contraint à une activité quasi monacale. Cette pandémie n'est pas encore maîtrisée, il va falloir se serrer les coudes, garder le contact par tous les moyens légaux. Pour cela je compte sur vous ! Ne gâchons pas le renouveau qui est en train de poindre. Depuis le début de l'année les clubs ont une activité limitée, voire pour certains, inexistante. Souhaitons qu'avec la généralisation de la vaccination, cette pandémie soit enrayerée.

Je tiens à remercier toutes les personnes présentes à l'Assemblée Générale des clubs. Je n'ai reçu que des retours positifs de la part des participants. Ce samedi 20 mars, de 9h00 le matin jusqu'à 12h45, nous étions entre 25 et 30 présents. Des coupures de faisceau sont venues perturber cette réunion, mais chacun a pu s'exprimer.

Cette affaire ne s'est pas faite sans difficulté. C'était la première fois que nous devions tenir notre A.G. dans ces conditions. Rassembler 30 visages de personnes sur un écran d'ordinateur et les faire dialoguer sans que cela ne tourne à la cacophonie, était une gageure.

Un décret gouvernemental permettait de tenir cette A.G. en visioconférence, mais nous avons préféré demander, en préalable, aux représentants des clubs présents, de confirmer qu'ils étaient bien d'accord de tenir cette réunion dans ces conditions.

Les votes pour le renouvellement des membres du comité directeur ont été réceptionnés par François LASSERRE. Expérience à renouveler en cas de besoin. Les votes sur les modifications des statuts, règlement intérieur, rapport moral et rapport financier, ont été réceptionnés par les Présidents de région. Le tableau publié dans ce numéro de Message permettra à chaque Président de club de le vérifier. Nous avons constaté, sur

l'ensemble des points évoqués un nombre important de réponse. Dans le contexte actuel nous ne pouvons que vous remercier.

Vous l'avez compris le Comité Directeur comprend de nouveaux membres. C'est la première fois depuis plus de 12 ans que la totalité des postes prévus seront pourvus, comme il a été exceptionnel que la totalité des postes des commissions techniques aient trouvé des candidats.

Le nouveau Comité Directeur devra constituer le Bureau Directeur. Chacune et chacun prendra des responsabilités. L'expérience que je viens de vivre m'a fait comprendre que quel que soit le poste qui nous est attribué, il exige beaucoup de temps et d'investissement personnel. Pour cette raison je voudrais remercier M. Yvan Costa qui m'a soutenu, a respecté mes prises de position et surtout a partagé sa grande expérience qui nous a permis de maîtriser l'organisation et le déroulement de cette Assemblée Générale avec l'aide précieuse de Jean-Marc HUET pour la gestion de la visioconférence, de Philippe CARRIER pour le respect du déroulement de cette réunion et les conseils avisés de François LASSERRE et Maurice BRONCHAIN.

La seule anicroche que je déplorerais est le message que nous a adressé Francis ROUSSEL pendant le déroulement de cette AG (qui n'était mandaté par aucun club), nous annonçant qu'il allait déposer un recours devant les tribunaux car « Le vote par correspondance n'étant pas autorisé par les statuts et cela n'étant pas prévu par l'ordonnance covid je vais faire un recours contre ce vote. ». Si tel était le cas, si une fois de plus il arrive à nous traîner devant un tribunal, nous confierons ce dossier à l'avocat de la Fédération Française Motonautique.

Quelle que soit la place qui me sera attribuée dans le futur proche, je resterai le plus souvent possible sur le terrain, pour être près de vous.

Du fond du cœur un grand MERCI à vous toutes et tous.

Amitiés à toutes et tous.

Jean Pierre BILLET - Président de la F.F.M.N

Rapport moral du Président

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs, chers amis.

Me voilà arrivé au bout de mon mandat.

Mais avant d'aller plus loin, nous observerons une minute de silence pour celles et ceux qui nous ont quittés.

Nous aurons une pensée toute particulière pour Gérard LUTTRINGER, membre du Comité Directeur et Président de la région EST.

J'aurai aussi une pensée pour Mme LECARDONNEL avec qui mon épouse et moi, avons eu la joie de partager quelques repas lors d'une manifestation que la Fédération organisait et enfin l'épouse de Guy VUIDARD, Président du club de Créteil.

La Fédération adresse à tous leurs proches, ses plus sincères condoléances.

Cette nomination, comme Président de la FFMN, je ne l'avais pas sollicité. Mais je ne l'ai pas refusé. N'ayant pas d'ambition personnelle, ni besoin de me faire valoir, je pense avoir bousculé par mon comportement, les standards. Ne m'en veuillez pas, ce n'est pas par prétention, mais simplement pour rester humble et proche de vous.

Une des premières initiatives fût de travailler collégalement, c'est à dire de ne pas laisser le bureau décider seul, mais valider les directives et décisions avec l'ensemble du Comité Directeur, dans le respect de la règle de la majorité. Avoir la présence des Présidents de Régions pour faire remonter les observations et les doléances. La plupart d'entre vous ont compris que j'ai horreur que l'on m'interpelle d'un « M. le Président ». Je règle la même cotisation que vous toutes et tous. Moi c'est : Jean-Pierre, dans tous les cas de figure.

Parlons maintenant du travail réalisé :

1/ Signature de la convention qui nous lie à la Fédération Française Motonautique. La précédente, signée par Jean Bernard CHARTIER que je salue, n'avait pas été renouvelée. Nous risquions de ne plus être reconnu par l'état. Sans cette signature de contrat, nous ne serions qu'une, parmi toutes ces associations de modélisme naval, qui existent. Cet événement nous a rapproché de la Fédération Française Motonautique, dont nous

sommes adhérent et qui est un point de passage obligé entre le ministère des sports et nous. Nous gardons notre totale autonomie de gestion et de fonctionnement et comme tous les autres clubs adhérents de la FFM, nous bénéficions de l'aide juridique d'un avocat spécialisé dans le droit du sport. C'est avec cet avocat que nous avons travaillé pour établir la convention qui nous lie à la FFM, que nous avons modifié nos statuts et règlement intérieur et à qui nous avons fait appel dans des litiges qui nous ont opposé à quelques modélistes.

Nos commissions de discipline et d'appel sont communes. Nous avons dans chacune de ces deux commissions, deux membres de notre fédération. La commission de dopage n'existe plus au sein de la FFM.

Yvan COSTA a été élu membre du conseil fédéral de la FFM (l'équivalent de notre comité directeur). Il y représente le modélisme naval.

2/ Avec François LASSERRE et les conseils avisés de Maurice BRONCHAIN, Yvan et moi avons travaillé à la modification des statuts et règlement intérieur en accroissant la responsabilité des régions et des commissions techniques. Ces modifications, visées préalablement par l'avocat de la FFM, ont été votées à l'unanimité. Cette décentralisation a été rendue nécessaire pour épurer le passé récent. Le mode d'élection et la composition du comité directeur et du bureau directeur ont été modifiés. Désormais, les Présidents de régions sont membres de droit du comité directeur, que nous élirons.

3/ Nous avons modifié les périmètres des régions. En accord avec les Présidents des régions Centre et Centre Est, nous les avons dissous et nous avons rattaché les clubs aux régions périphériques. Ainsi, nous ne comptons plus que 6 régions, appelées aussi Organismes Déconcentrés.

4/ Nous avons invité lors de cette mandature, des licenciés qui avaient manifesté la volonté d'être élus aux prochaines élections, de manière à les familiariser au fonctionnement de notre fédération.

5/ Nous avons décidé de baisser les cotisations et les coûts d'affiliation pour cette année 2021, pour tenir compte de la mise en sommeil de l'activité modéliste en 2020.

6/ Parmi les plus de 200 manifestations organisées chaque année par les clubs affiliés, nous retiendrons le Championnat du Monde de Motonautisme Radiocommandé de 2018, à Egletons en Corrèze. Un évènement que la section Motonautisme radiocommandée nous a offert. Sous l'impulsion de Lætitia et Erich COSTA,

accompagnés d'une équipe composée de bénévoles membre des clubs de Nanterre, Cestas, Beauvais, Carcassonne, Toulouse et Angoulême, ce Championnat du Monde fût un gros succès populaire et sportif dans une région de France peu connue des touristes étrangers. Merci à toutes et tous ainsi qu'à la municipalité qui aura joué pleinement son rôle.

7/ Nous nous sommes joints aux fédérations d'aéromodélisme et de voitures radiocommandées pour une démarche envers le ministère de l'intérieur qui fait suite à une forte limitation de l'utilisation du nitro-méthane dans le carburant utilisé. En nous joignant à cette démarche, nous avons renoué des contacts avec ces deux fédérations qui représentent à elle trois, 30 000 licenciés.

8/ Les commissions techniques ont toutes été renouvelées avec un nombre inhabituellement important de candidats. Elles ont toutes fait le plein de candidats. En accroissant leurs pouvoirs, elles ont retrouvé de l'intérêt auprès de nos adhérents.

9/ Nous avons apporté notre soutien à la liste conduite par notre ami Belge, Walter GEENS lors de l'élection pour renouveler la direction de NAVIGA. Elu depuis comme Président, il nous a confirmé que nous sommes la seule fédération représentante légale Française. Les organismes exotiques qui souhaitaient se faire reconnaître également, ont été éconduits. Jean-Marc VALLEE a été notre correspondant et nous souhaitons qu'il continue.

Maxime CHADEFPAUD assure liaison et contact avec la fédération IMBRA.

Sylvain GREGOIRE est notre correspondant avec l'UFOLEP.

10/ Les comptes ont été vérifiés et validés par nos deux amis Yves GENIN et Roger BICHERON du club de l'Arc en Ciel. Nous souhaitons qu'ils continuent leur mission.

11/ Le site internet longtemps tenu à jour par Gérard BEALET, l'est depuis plus d'un an par Robert DEMANGEON. Nous souhaitons qu'il continue à faire vivre cet outil indispensable.

12/ Enfin et seulement pour mémoire, nous avons dû nous rendre en 2018 au tribunal du sport à Paris, au siège du Comité National Olympique et sportif Français sur plainte de Mrs F. ROUSSEL et J.P. LELONG. Le médiateur n'a retenu aucune des plaintes formulées par le second et quant au premier, le vote écrasant des clubs l'excluant de la fédération a été invalidé car nous avons commis une faute de procédure. Conseillé par l'avocat de la FFM, nous avons soldé ce différent. Une seconde plainte déposée par M. ROUSSEL devant le tribunal administratif a été classée sans suite.

Nous avons fait notre possible pour que des membres du Comité Directeur soient à vos côtés les jours où vous avez organisé vos assemblées régionales, pour autant que vous le souhaitiez.

J'ai pendant trois années pris le temps de me déplacer sur plusieurs manifestations qui se déroulaient sur l'hexagone, démonstrations, concours ou championnats.

Ce que j'ai constaté lors de ces déplacements, c'est la gentillesse des gens, le plaisir qu'ils éprouvaient de se retrouver ensemble. Dans ces moments de joie partagés, il m'est arrivé de me laisser aller à quelques plaisanteries, telles que prendre en photo un chien avec une médaille ou à la demande des responsables du club de Bagnols sur Cèze, de me déguiser et participer en leur compagnie à un spectacle sur scène. Merci pour cette soirée !

Les commissions techniques ont toutes des projets et pensent à se développer. Ainsi la section MRC qui a obtenu une autorisation de naviguer sur ce site magnifique du lac de FEYT, en Corrèze. Nous pouvons dire que cet accord a fait du bruit à la satisfaction des communes avoisinantes ! De nouveaux règlements ont été adoptés, se rapprochant plus de ceux de la fédération iMBRA.

Activité également en voile sous l'impulsion de Sylvain GREGOIRE, des innovations avec l'apparition d'une nouvelle catégorie les « Dragon 95 et 65 ». En 2017, nous avons avec Gérard BEALET négocié un rapprochement avec un groupe de personnes qui souhaitaient promouvoir en France ce type de bateaux mais les relations sont restées sans suite. Fin d'année 2020 sous l'impulsion du club Modélisme Naval PUY VAL DURANCE et de son Président Jean-Paul FAURE avec le soutien de Serge RAYNAL Président de la Région Méditerranée, l'affaire est relancée. Pour nous aider dans ce développement un spécialiste, Achille CHATIN revient à la FFMN. Je le remercie pour son soutien et son expérience qui nous seront utiles.

La commission maquette statique et navigante a désigné un nouveau responsable Jean Pierre HATTET du club Miniflotte 44, qui a commencé sa pratique modéliste à Rouen avec Cyrille NEVEU que je salue. Retraité aujourd'hui, il a accepté cette mission et nous l'en remercions.

La commission Moteur a également fait le plein de candidats. Elle doit se tenir prête à accueillir les nouveaux types d'engins nautiques radiocommandés comme les Planches de surf Rc, créés par les fabricants.

Des changements ont eu lieu à la Présidence des régions. Jean Bernard CHARTIER après tant d'années de bons et loyaux services a rendu son tablier. Jean Marc HUET a pris la suite pour cette région qui a changé de nom pour s'appeler « Grand Ouest ». De même, Henri CHAUCHET cède son poste à Yves LUGUERNE en Aquitaine. La région Parisienne a retrouvé la gestion de sa comptabilité et de son fonctionnement après le passage désastreux de M. F. ROUSSEL. Merci à Philippe CARRIER de reprendre le flambeau. Alain DEGIOVANNI a pris la suite de Gérard LUTTRINGER et Serge RAYNAL préside désormais la région Méditerranée. Gérard BEALET attend qu'une bonne volonté prenne sa suite pour la région Nord-Ouest.

Pour en finir, cette année 2020 a été catastrophique. Peu de rencontres, confinement oblige, déplacements limités ... bref une année pourrie. Nous avons publié sur le site internet, toutes les recommandations provenant du ministère des sports, via la FFM. Pour le reste, nous nous sommes adaptés et avons eu recours à internet par l'utilisation de la visioconférence, comme l'autorisait un décret. Les clubs et les régions ont également organisé des A.G. et procédé à des votes soit par mail, soit par visioconférence.

Pour assurer la pérennité et améliorer le fonctionnement démocratique de notre fédération, il nous a semblé indispensable d'apporter un peu de modernité à notre fonctionnement, en utilisant des moyens modernes de communication.

Pour cela, nous nous sommes rapprochés d'un éditeur de logiciel Français spécialisé dans la gestion des associations : ASSOCONNECT.

Grace à ce nouvel outil, nous espérons associer plus de monde au fonctionnement de la FFMN, et ainsi assurer son futur, simplifier la gestion administrative, consolider les données des membres affiliés, renforcer les services proposés aux clubs.

Pour répondre à ces enjeux, un groupe de travail a été constitué fin 2020. Il se propose de partager les éléments de ce logiciel en le mettant à disposition des O. D. et des Clubs qui le souhaitent, à partir de juin 2021, étant en essai jusqu'à la fin 2021, de manière à basculer totalement sur ce nouveau système en janvier 2022.

Voilà, l'aventure touche à sa fin. Un peu d'émotion ! Cette aventure m'a été permise grâce au soutien que vous m'avez apporté : membres du Bureau directeur, Yvan et Philippe, vous qui avez doublé vos tâches quand cela a été nécessaire. Serge, Jean-Marc, Sylvain, Benoît qui avez toujours répondu présent, je vous dis merci pour votre aide précieuse.

Merci aux Présidents de Régions et aux Présidents de clubs qui m'avez si bien accueilli. Une pensée particulière pour toi Gérard.

Je n'oublie pas non plus l'ensemble des adhérentes et adhérents que j'ai pu côtoyer. J'ai mené cette mission avec cœur et vous m'avez suivi. Quelle belle expérience que vous m'avez permis de vivre. Je vous en suis reconnaissant. Merci à toutes et tous.

N'oublions pas une toute petite, mais vraiment petite pensée, pour les quelques personnes qui me salissent depuis quatre ans. Je me permet de leur dire :
« Vous vous prenez pour des lumières mais si vous les mettiez en veilleuse, l'empreinte carbone serait en chute libre ».

Ce que j'ai, beaucoup peuvent l'avoir, mais ce que je suis, personne ne peut l'être.

Merci de votre attention.

Le Président de la FFMN

Jean Pierre BILLET



Championnat de France 2018



équipe de France 2019

Compte rendu de l'Assemblée Générale extraordinaire
Et de l'Assemblée Générale ordinaire des clubs
Du samedi 20 mars 2021

Présent membres du comité directeur : MM. Gérard BEALET, Jean Pierre BILLET, Philippe CARRIER, Maxime CHADEFPAUD, Yvan COSTA, Alain DEGIOVANNI, Gilles GUIGNARD, Jean Marc HUET, Yves LUGUERNE, Serge RAYNAL, Francis ROUSSEL.

Absents excusés membre du comité directeur : Sylvain GREGOIRE, Benoît SEMENON et Jean Marc VALLEE.

Invités : MM Dominique DESHAYES et Frédéric LOUVET

Autres présents : tous les représentants des clubs (voir liste qui suit).

Cette Assemblée Générale des clubs affiliés à la FFMN est historique pour deux raisons :

1/ C'est la première en visio-conférence.

2/ C'est la première fois que le Président de la Fédération Française Motonautique y participe. Merci à M. Gilles GUIGNARD, de nous avoir consacré ce temps.

Il est demandé si les clubs présents acceptent que cette AG se déroule en visioconférence. Tous les clubs sont unanimes. Accord pour que cette AG se déroule en visioconférence.

Jean Marc HUET est aux manettes, Yvan COSTA fait le compte rendu

19 représentants de clubs présents, représentant 41 clubs portant 133 voix. Le quorum de 88 voix est dépassé.

(Pointage des clubs sur document joint)



CLUBS PRESENTS OU REPRESENTES ET NOMBRE DE VOIX PAR CLUBS AG 2021

Présents	Représentés	N° Club	Nom du Club	N° ligue	Nombre licenciés	Nombre voix	Voix exprimées	Voix exprimées pouvoir	Vote Statuts	Vote R.I.	Vote rapport moral	Vote rapport financier
1	1	1	MODELE YACHT CLUB PICARD	1	23	5	5	Bronchain	Pour	Pour	Pour	Pour
		5	MODELISME NAVAL ROUEN	1	7	2						
		8	TRITON CAENNAIS	1	4	1						
		39	MODEL NAVAL FLANDRE ARTOIS	1	45	9	9		Pour	Pour	Pour	Pour
1	1	86	MODEL CLUB DE BEAUVAISIS	1	8	2	2	Louvet	Pour	Pour	Pour	Pour
		426	MINIFLOTTE 50 MARIGNY	1	21	5						
		440	MODÉLISME NAVAL DU CALAISIS	1	4	1	1	Lasserre	Pour	Pour	Pour	Pour
1	1	484	EURE MODELISME NAVAL	1	26	6	1	Bealet	Pour	Pour	Pour	Pour
1	1	7	MARINE MODELE CLUB LORRAINE	2	7	2	2	Degiovanni	Pour	Pour	Pour	Pour
1	1	27	MC MONTIGNY LES METZ	2	27	6	6	Vidémont	Pour	Pour	Pour	Pour
		72	MINIFLOTTE COLBERT	2	10	2	2	Degiovanni	Pour	Pour	Pour	Pour
		277	MODELISME NAVAL TROYEN	2	2	1						
		400	MODELISTES CLUB SELESTAT	2	2	1						
		516	MODELISTES BATEAUX CLUB SELESTAT	2	14	3	3		Abstent bn	Abstent bn	Abstent bn	Abstent bn
		500	C. Modélisme Pays de LURE	2	5	1	1	Degiovanni	Pour	Pour	Pour	Pour
		181	MCN BEAUJOLAIS	4	8	2						
		269	Clib de Modélisme VILLEVEYRACOIS	4	7	2	2	Lasserre	Pour	Pour	Pour	Pour
		294	AQUA MODEL'13 MARIGNANE	4	19	4	4	Costa	Pour	Pour	Pour	Pour
		388	LES "ARGONAUTES"	4	4	1	1	Louvet	Pour	Pour	Pour	Pour
		415	MANOSQUE MODELISME	4	13	3		Lasserre				
1	1	446	LES AMIS DU PORTE AVION	4	19	4	4	Bertrand	Pour	Pour	Pour	Pour
		455	MINIFLOTTE GARDOISE	4	14	3	3	Billet	Pour	Pour	Pour	Pour
		485	ASS. AMICALE LAÏQUE	4	2	1						
		514	MODELISME NAVAL PUY VAL DE DURANCE	4	7	2	2					
		19	MYC LANGUEDOC	5	25	5	5	Billet	Pour	Pour	Pour	Pour
		23	MAQUETTES DE GUYENNE	5	20	4						
1	1	98	MODEL'S YACHT CLUB AQUITAINE	5	51	11	11	Chadef éud	Pour	Pour	Pour	Pour
		131	CLUB NAUTIQUE PYRENEEN	5	9	2	2	Lasserre	Pour	Pour	Pour	Pour
		132	ESPADONS CHARENTAIS	5	15	3	3	Chadef éud	Pour	Pour	Pour	Pour
		213	ASS. MODELISME VILLEGOUREIXOIS	5	8	2	2	Chadef éud	Pour	Pour	Pour	Pour
		381	CROISÉ DE SAINT ANDRE DE BAYONNE	5	5	1						
1	1	428	L'EPAULARD SENPERE	5	29	6	6	Billet	Pour	Pour	Pour	Pour
		445	ASSOCIATION DES JOYEUX NAVIGANTS DE LA DORDOGNE	5	2	1	1	Billet	Pour	Pour	Pour	Pour
		515	OFFSHORE RC CLUB SABLAI	5	12	3						
		490	CLUB MODELISME DE BEAURAINS	7	12	3	3	Blanc	Pour	Pour	Pour	Pour
1	1	14	ARC EN CIEL	7	19	4	4	Jolly	Pour	Pour	Pour	Pour
		210	CLUB FEDERAL	7	6	2	2	Billet	Pour	Pour	Pour	Pour
		260	MODEL CLUB FONTAINEBLEAU	7	5	1	1	Pliau – Sevin				
		310	GROUPE SAINTONGE	7	12	3						
1	1	325	MOTONAUTISME Rc DE NANTERRE	7	25	5	5	Costa	Pour	Pour	Pour	Pour
1	1	339	MODELE CLUB DE GONESSE	7	12	3	3	Blanc	Pour	Pour	Pour	Pour
		396	CLUB MODEL CREGY LES MEAUX	7	3	1	1	Louvet	Pour	Pour	Pour	Pour
		414	MODEL CLUB DE CRETEIL	7	6	2	2	Costa	Pour	Pour	Pour	Pour
		468	N.M.C MAGNY LE HONGUE	7	14	3						
1	1	479	CLUB MODELISME DE SACLAY	7	12	3	3	Demangeon	Pour	Pour	Pour	Pour
		332	ESPADON MODEL NAVAL NIVERNAIS	7	6	2	2	Gabin				
1	1	344	MODELISME NAVAL GATINAIS	7	12	3	3	Gabin	Pour	Pour	Pour	Pour
		18	S. B. M. SAINT-NAZAIRE	8	17	4						
1	1	106	MINIFLOTTE 44	8	40	8	8	Hat èt	Pour	Pour	Pour	Abstent bn
		167	CLUB MODELISME DE MONTAIGU	8	25	5	5	Huet	Pour	Pour	Pour	Pour
		190	RENNES MODEL NAVAL	8	14	3	3	Costa	Pour	Pour	Pour	Pour
		355	LES ATELIERS DE CELAC	8	2	1						
		364	ASSO. DES MODEL. DE L'AULNE	8	17	4						
1	1	431	MOUILLERON CLUB MODELISTE	8	23	5	5	Bouet	Pour	Pour	Pour	Pour
		432	CLUB MODELISTE DE LANORGANT	8	9	2	2	Corre				
1	1	433	LES CHANTIERS DE L'ISAC	8	5	1	1	Huet	Pour	Pour	Pour	Pour
		461	ASSOCIATION DES MODELISTES DU LEFT	8	4	1	1	Huet	Pour	Pour	Pour	Pour
		448	USC SECTION VOILE	8	15	3	1		Pour	Pour	Pour	Pour
		454	H2O MODELISME	11	7	2						
19	41	TOTAL			796	176	133	Total Pour	39	39	39	37
			<i>Quorum</i>			88	76%	Total Contre	0	0	0	0
								Total Abstent bn	1	1	1	2
								Total votes	40	40	40	39
								%	98%	98%	98%	95%

Début de l'Assemblée Générale extraordinaire.

Ces modifications ont été envoyées aux clubs pour étude.

Modifications des statuts : Vote 39 Pour, 1 Abstention (Voir document joint page 9)

Modifications du règlement intérieur : Vote 39 Pour, 1 Abstention (Voir document joint page 9)

Début de l'Assemblée Générale ordinaire :

Rapport moral du Président Ce rapport avait été envoyé aux clubs pour étude.

Vote 39 Pour 1 Abstention (Voir document joint page 9)

Effectifs :

796 Licenciés et 59 clubs 2020.

598 Licenciés et 49 clubs à ce jour en 2021.

4 clubs ne renouvelleront pas leur affiliation en 2021 : Club de Bayonne n° 381, Amicale Laïque de Chorges n° 485, club Modéliste Sélestat n° 400 et le Groupe Saintonge n° 310.

Finances. Le compte de résultat avait été envoyé aux clubs pour étude.

Bilan financier. Nous terminons l'année avec un solde positif de 12 523€ (Voir document joint)

Rapport des vérificateurs aux comptes. (Voir document joint)

Vote : 38 Pour, 2 Abstentions.

RESULTAT D'EXPLOITATION 2020 - FFMN					
Codes	Libellé	Montant	Codes	Libellé	Montant
DEBIT			CREDIT		
6021	Vêtements	0,00 €	5186	Vêtements	0,00 €
6022	Promotion	1 021,60 €	7011	Transpondeurs	0,00 €
6023	Autres achats	3 390,56 €	7012	Maquettes	223,67 €
6024	Maquettes	80,00 €	7013	Tempo	210,55 €
6025	Achats Tempo	195,00 €			
6064	Secrétariat et licences	157,95 €	7015	Affiliations clubs	4 868,00 €
60641	Abonnement internet	0,00 €	7561	Licences	23 375,00 €
60642	Equipement informatique	1 446,60 €	7562	Divers	127,00 €
6132	Location box	0,00 €	7600	Produits financiers	72,69 €
6161	MAIF	2 423,85 €			
6162	Nautic + salons régionaux	0,00 €			
61851	Assemblée générale	939,00 €			
6237	Message et publications	0,00 €			
6251	Réunions CD	895,22 €			
6252	Déplacement BD	20,00 €			
6253	Frais/Déplacement président	0,00 €			
6259	Déplacement commissions	0,00 €			
6254	Déplacements Juges	960,00 €			
6258	Déplacement équipes de France	0,00 €			
6261	Frais postaux	319,65 €			
6518	Inscriptions Championnats du Monde	0,00 €			
6519	Frais bancaires	92,28 €			
6572	Concours nationaux	300,00 €			
6574	Ristourne Inter région	2 459,00 €			
65861	Inscription Naviga	100,00 €			
65862	Inscription FFM	600,00 €			
65963	Inscription iMBRA	50,00 €			
6701	Organisation élections.	0,00 €			
6799	Contentieux	72,00 €			
6810	Provisions réserve statutaire	0,00 €			
7750	Profits exceptionnels s/Exercices antérieurs	831,00 €			
8000	Résultat 2020 : Excédent	12 523,20 €			
	Total	28 876,91 €		Total	28 876,91 €

EXERCICE 2020 FFMN

RAPPORT DES VERIFICATEURS AUX COMPTES :

En fonction de la tâche de « vérificateurs aux comptes » qui nous a été confiée nous avons procédé au contrôle des écritures comptables.

Le trésorier a mis à notre disposition les livres de comptes. Nous avons procédé au pointage de toutes les écritures et les pièces justificatives demandées nous ont été présentées.

Nous n'avons pas relevé d'anomalie comptable significative et en conséquence nous vous proposons de donner quitus pour l'approbation des comptes.

Nous disons bien « pour l'approbation des comptes », mais nous nous garderons de nous prononcer sur la justification des sommes engagées qui est un problème de gestion sur lequel vous pourrez éventuellement vous exprimer.

Maisons Alfort, le 06 mars 2021

Roger BICHERON (club Arc En Ciel)

Jean Yves GENIN (club Arc En Ciel)

s'excuse de n'avoir pu assister aux réunions à cause du Covid 19

A ce jour il y a 23 712,10 € sur le compte courant et 12 070 € sur le compte de réserve.

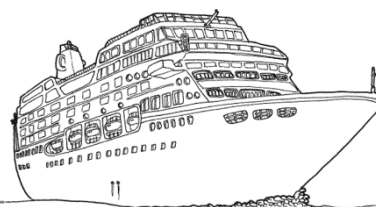
Votes pour l'élection du Comité Directeur.

François LASSERRE a réceptionné les votes des clubs.

Il annonce les résultats. (Voir document joint)

Sont membres du Comité Directeur de la FFMN pour 4 ans :

MM. Sabine RAYNAL, M. Jean Pierre BILLET, Philippe CARRIER (Président région 7), Maxime CHADEFFAUD, Yvan COSTA, Alain DEGIOVANNI (Président région 2), Dominique DESHAYES, Sylvain GREGOIRE, Gilles GUIGNARD (Président de la F.F.Motonautique), Frédéric LOUVET, Jean Marc HUET (Co-Président région 8), Yves LUGUERNE (Président région 5), Serge RAYNAL (Président région 4), Benoît SEMENON et Dr Stéphane THOUMAZOU.





Le vendredi 19 mars 2021 se sont réunis sur la base nautique du CNP sis à Lourenties 64420, Mrs Bernard Klepka licence N° 411, Dominique MERLIN licence N° 170, François LASSERRE licence N° 351, pour effectuer le dépouillement du vote concernant l'élection du CA de la FFMN.

Nombre de courrier reçu :	45	
Nombre d'enveloppe vide :	0	
Nombre d'enveloppe de vote :	45	
Nombre d'enveloppe nulle :		Motif
Nombre total de bulletin :	148	
Nombre de bulletin nul :	0	Motif

OBSERVATION :

Ont obtenus :

Mme Sabine RAYNAL :	137
M Jean-pierre BILLET :	138
M Maxime CHADEFFAUD :	123
M Yvan COSTA :	118
M Dominique DESHAYES :	138
M Sylvain GREGOIRE :	138
M Frédéric LOUVET :	130
M Francis ROUSSEL :	51
M Benoît SEMENON :	123

Fait le 19/03/2021
Bernard KLÉPKA

Dominique MERLIN

François LASSERRE

*Siège : Club Nautique Pyrénéen - Centre Social Pépinière 4 à 8 Avenue R. Schuman 64000 PAU
Contacts Email : francois.lasserre@orange.fr (maquette, modélisme voile), contact@nautisme-lacs-gabas.fr (voile grandeur)
Contacts téléphoniques : 06 60 78 85 37 (Président) - 06 52 16 84 74 (Accueil) - 05 59 21 96 50 (Base Nautique)
Affilié aux Fédérations : FFV Fédération Française de Voile & FFMN Fédération de France de Modélisme Naval*

Budget prévisionnel 2021. Voir tableau joint.

Nous prévoyons une formation de juges maquettes statiques et navigantes. Il revient à la commission technique de cette classe d'en définir le contenu, l'organisation etc.

La ristourne envoyée aux régions pour 2021 sera de 3€ pour les licences Compétitions, Dirigeants et Juges/arbitres, 1 € par licence loisir et accompagnant. Pas de ristourne pour les juniors car leur licence est offerte.

Le prochain comité directeur décidera, en fonction de l'évolution de la pandémie s'il y a lieu ou pas de reconduire le coût des licences de cette année ou de revenir à ceux de 2020.

BUDGET 2021- FFMN				
		Prévu 2020	Au 31/12/2020	Prévu 2021
DEPENSES				
6021	Vêtements.	218,00 €	0,00 €	500,00 €
6022	Pub, promotion	1 000,00 €	1 021,60 €	700,00 €
6023	Achat décodeur + réparation	1 500,00 €	3 390,56 €	0,00 €
6024	Maquettes bois	650,00 €	80,00 €	0,00 €
6025	Tempo	0,00 €	195,00 €	0,00 €
6064	Secrétariat	200,00 €	157,95 €	300,00 €
60641	Assoconnect et internet	363,00 €	0,00 €	4 000,00 €
60642	Machine imprimer + licences	1 024,84 €	1 446,60 €	500,00 €
6161	MAIF	2 838,26 €	2 423,85 €	2 277,53 €
6162	Nautic + salons régionaux	300,00 €	0,00 €	300,00 €
61851	Assemblée générale	2 000,00 €	939,00 €	200,00 €
6251	Déplacement CD	1 600,00 €	895,22 €	500,00 €
6252	Déplacement BD	700,00 €	20,00 €	500,00 €
6253	Déplacement président	900,00 €	0,00 €	700,00 €
6254	Déplacements Juges	4 300,00 €	960,00 €	4 000,00 €
6258	Déplacement équipes de France	1 200,00 €	0,00 €	400,00 €
6259	Formation	400,00 €	0,00 €	500,00 €
6261	Frais postaux	670,00 €	319,65 €	500,00 €
6518	Inscriptions CM	2 300,00 €	0,00 €	430,00 €
6519	Frais bancaires	118,34 €	92,28 €	118,34 €
6572	Championnats et coupes de France	600,00 €	300,00 €	400,00 €
6574	Ristourne Inter région	4 000,00 €	2 459,00 €	2 000,00 €
65861	Naviga	500,00 €	100,00 €	500,00 €
65862	FFM	600,00 €	600,00 €	600,00 €
65963	IMBRA	50,00 €	50,00 €	50,00 €
6701	Organisation élections au Comité Directeur	1 000,00 €	0,00 €	0,00 €
6799	Contentieux	100,00 €	72,00 €	300,00 €
6750	Pertes profits s/exercices intérieurs	459,99 €	831,00 €	
8000	Résultat excédent	173,49 €	12 523,20 €	910,73 €
	Total dépenses	29 765,92 €	28 876,91 €	21 186,60 €
RECETTES				
5186	Vêtements	350,00 €	0,00 €	
7012	Maquettes bois	600,00 €	223,67 €	50,00 €
7013	Tempo	78,00 €	210,55 €	50,00 €
7015	Clubs	5 124,00 €	4 868,00 €	2 500,00 €
7561	Licences	23 357,00 €	23 375,00 €	10 950,00 €
756	Divers	72,00 €	127,00 €	250,00 €
7600	Produits financiers	85,00 €	72,69 €	72,69 €
7750	Profits exceptionnels	99,92 €		7 313,91 €
	Total recettes	29 765,92 €	28 876,91 €	21 186,60 €
	Résultat	-0,00 €	0,00 €	0,00 €
	Prévisions nombre de licences en 2021	Tarif unitaire	Total	
Compétition	194	25,00 €	4 850,00 €	
Juges	25	25,00 €	625,00 €	
Dirigeants	41	25,00 €	1 025,00 €	
Loisirs	270	15,00 €	4 050,00 €	
Juniors	55	0,00 €	0,00 €	
Accompagnants	40	10,00 €	400,00 €	
	625		10 950,00 €	
Clubs	50	50,00 €	2 500,00 €	
		Recette Total 2021	13 450,00 €	



Fonctionnement:

Philippe CARRIER présente Assoconnect en visionnant la présentation accessible par internet. Il est en train de finaliser le cahier des charges qui permettra de structurer le site FFMN. Nous avons payé pour 30 antennes locales qui sont : La FFMN, 5 régions et 24 clubs qui, après enquête, se sont déclarés intéressés. Courant avril des cours de formation débuteront. Ils concerneront 6 volontaires (J.P.BILLET, P. CARRIER, Y. COSTA, D. DESHAYES, J.M.HUET et F. LASSERRE). Ce seront eux qui devront ensuite renseigner les futurs utilisateurs de cet outil de gestion informatique.

Gérard BEALET, Président de la région Nord-Ouest n'a pas souhaité se représenter à ce poste. Aucun candidat ne s'étant déclaré, le prochain comité directeur prendra des décisions concernant l'avenir de cette région.

Relations avec la Fédération Française Motonautique. Yvan COSTA est élu au sein du conseil fédéral, représentant le modélisme naval. Il nous faudra renouveler la convention qui nous lie à la FFM. Gilles GUIGNARD, est favorable.

Nous partageons la commission médicale avec la FFM. Stéphane THOUMAZOU, en fait partie

Nous partageons la commission de discipline avec la FFM. Evelyne COSTA et Frédéric LOUVET en font partie.

Nous partageons la commission d'appel avec la FFM. Jean Pierre Billet et Yves LUGUERNE en font partie.

La commission de dopage n'existe plus au sein de la FFM.

Nous n'avons pas reçu de facture de NAVIGA. Jean Marc VALLEE reste notre correspondant.

Nous n'avons pas reçu de facture de l'IMBRA. Maxime CHADFFAUD reste notre correspondant.

Sylvain GREGOIRE reste notre correspondant auprès de l'UFOLEP.

Les trois fédérations modélistes, avion, voiture RC et la nôtre ont entrepris une démarche commune auprès du ministère de l'intérieur à propos de l'application en France de la norme Européenne traitant de la fabrication et la commercialisation de carburant contenant plus de 12 % de nitro-méthane. Nous espérons obtenir que cette contrainte soit levée pour les seuls licenciés de nos trois fédérations. Les discussions se poursuivent avec le service central des armes du ministère de l'intérieur.

Rapports des commissions:

Les rapports des commissions techniques seront discutées avant approbation lors du prochain comité directeur. Il est demandé à la commission technique Mrc de préciser le résultat des votes : combien de Pour, Contre, Abstention comme nous l'avons fait pour cette AG.

Les rapports des régions sont publiés en annexe.

La commission des juges/arbitres sera convoquée par Dominique DESHAYES. Le prochain comité directeur désignera le responsable de cette commission.

Divers : Il est rappelé que tous les élus au comité directeur doivent demander un extrait n°3 du casier judiciaire. Gilles GUIGNARD, Président de la FFM, nous informe que le ministère des sports, suite aux affaires de mœurs ayant émaillé la vie de nombreuses fédérations sportives, envisage de renforcer les

contrôles sur la probité de toutes celles et ceux qui occuperont des postes de responsabilité dans les fédérations sportives.

Philippe CARRIER continuera de s'occuper du calendrier. Toute modification de date doit lui être adressée ainsi qu'au Président de la région concernée.

Jean Pierre HATTET demande si le certificat médical est toujours d'actualité. Nous allons demander l'avis de l'avocat de la FFM, car il semble bien que cette règle ait évolué. Précisons qu'il est inutile d'envoyer au trésorier une copie du certificat médical. L'obtention du certificat médical n'étant pas une condition pour l'obtention d'une licence.

Serge VIDEMONT demande à ce que la ristourne versée aux régions ne baisse pas car cela impacte la demande de subvention faites auprès des autorités locales et départementales. Si la situation sanitaire nous conduit à reconduire un coût de licence identique à cette année, la question sera débattue par le CD.

Yvan COSTA informe les membres du comité directeur qu'il va falloir travailler sur un code de l'éthique; Nous allons nous inspirer fortement de celui de la FFM, mais il faudra l'adapter. C'est une obligation pour toutes les fédérations reconnues par le ministère des sports. Il précise également que depuis plus de deux ans, nous demandons à l'avocat de la FFM ; spécialiste du droit du sport, Maître NICOLLEAU, de nous conseiller sur toutes les questions touchant à l'interprétation des règlements et menaces ou actes de poursuites judiciaires qui nous ont été adressées.

Une Question à propos des accus Lipo et des dangers qu'ils peuvent occasionner : il est rappelé que la présence d'un extincteur et d'un bac à sable isolé du public est obligatoire sur le lieu de la compétition. L'utilisation de poche en kevlar est également obligatoire pour la charge et le transport de ce type de batterie.

Information sur un certificat vaccinal pour les participants à des rencontres internationales demandé par NAVIGA pour certains pays (Russie).

Robert DEMANGEON concernant Assoconnect et internet. il ne s'occupera pas de son transfert dans Assoconnect.

Le prochain comité directeur se déroulera en visioconférence.

Il est fixé au **samedi 3 avril 9h00**.

Jean Marc HUET enverra le lien pour se connecter.

Jean Pierre BILLET

Président de la FFMN



REVUE MESSAGE



Nous vous rappelons que la revue message est ouverte à tous, si vous souhaitez faire paraître des articles, ou communiquer sur des événements, vous pouvez les envoyer par mail au secrétaire de la FFMN

